## Communication

14 novembre 2023

## POUR LES ASSEMBLÉES LOCALES

- 1. **Volontaires pour les assemblées spéciales 2024 :** Comme vous le savez, notre filiale organise actuellement une assemblée spéciale à Baie-Mahault, en Guadeloupe, du 7 au 9 juin 2024, et une autre à Lyon du 16 au 18 août 2024.
- 2. De nombreux volontaires seront nécessaires pour accueillir les délégués et préparer toutes les activités prévues pour eux.
- 3. De manière générale, les volontaires feront partie des assemblées locales invitées à l'assemblée spéciale ou situées à proximité du lieu d'assemblée. Toutefois, tous les proclamateurs du territoire de la filiale *qui ont des compétences spécifiques* peuvent se porter volontaires pour participer à l'accueil des délégués à Lyon et en Guadeloupe.
- 4. Voici la liste exhaustive des profils recherchés :
  - Médecin, infirmier.
  - Guide touristique bilingue en anglais, espagnol, japonais (uniquement pour Lyon) ou italien (uniquement pour Lyon).
  - Chorégraphe, musicien, compositeur, parolier, chef d'orchestre / de chœur.
  - Graphiste, illustrateur.
  - Vidéaste, scénariste, storyboarder, monteur vidéo.
  - Technicien/ingénieur du son, éclairagiste de spectacle, technicien des effets spéciaux, scénographe, régisseur de spectacle.
- 5. Si vous possédez des compétences dans ces domaines et que vous souhaitez vous porter volontaires, nous vous encourageons à en discuter avec le coordinateur du collège des anciens ou le secrétaire de votre assemblée locale. Ces frères ont reçu des informations supplémentaires à ce sujet.
- 6. Si les tâches confiées ne peuvent pas être effectuées à distance, les volontaires devront être en mesure d'assumer financièrement les coûts liés au déplacement et au logement sur place.
- 7. Veuillez noter que tous ceux qui se portent volontaires ne seront pas forcément invités à participer à l'accueil des délégués.

## [Lisez la communication qui suit uniquement si votre assemblée locale est invitée à l'assemblé spéciale de Lyon 2024]

8. Liste des lieux d'hébergement pour l'assemblée spéciale de Lyon 2024 : Comme indiqué dans une précédente communication, des frères contactent actuellement des hôteliers afin de mettre à votre disposition une liste d'hôtels recommandés. Nous avons insisté sur l'importance de ne pas de réserver de chambres d'hôtels avant la diffusion de cette liste. Sachez que nous apprécions énormément votre coopération dans ce domaine. Nous vous en félicitons chaleureusement ! Pour rappel, la diffusion de la liste est prévue pour le début du mois de janvier 2024. En attendant, nous vous remercions pour vos prières

en faveur des frères impliqués dans l'organisation de l'hébergement en vue de l'assemblée spéciale.